

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **1H1547S2**

MISE A JOUR du **05/12/2022**

SOCIETE TITULAIRE

Candela France

23-25 Avenue Georges Politzer
78190 TRAPPES FRANCE

PRODUIT

ABE 14J

Nature du produit
EF

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Enduit à froid, appliqué à la machine, non rétro réfléchissant de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des charges antidérapantes.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **40 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Sabot automoteur avec un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base 99 %

Durcisseur 1 %

Dosage humide

3330 g/m²

SAUPOUDRAGE :

Charges Antidérapantes Saupoudrées (- GEM 500 - POTTERS) 100 %

Dosage utile

210 g/m²

N.B : Le dosage sur feuille documenté ici correspond au dosage mesuré sur plastique lors des essais de certification. Ce dosage est sous-estimé par rapport au dosage réel sur une chaussée non marquée (enrobé de PMT 1 mm).

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **21 °C**

T° sol : **18 °C**

Hygrométrie : **67 %**

Vent : **9 km/h**

TEMPS DE SECHAGE : **20 min**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.95 g/ml	79.2 %	86.4 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PARIS>PROVINCE	PR 15.36 à 16.28	Année		Trafic (véh/j)	% PL
					2014	2015	8050	19
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX					Application en : 2014 - R258		PMT : 0.98 mm	19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Nb de passages de roues	RI	SRT	Jaune permanent		80
Exigences :		0.45			
Etat neuf	/	0.71	0.4638	0.4452	145
(P1) 50000	/	0.69	0.4325	0.4288	108
(P2) 100000	/	0.62	0.4245	0.4255	90
(P3) 200000	/	0.58	0.4265	0.4272	96
(P4) 500000	/	0.58	0.4191	0.4255	90
(P5) 1000000	/	0.59	0.4227	0.4281	111
(P6) 2000000	/	0.54	0.4288	0.4365	132
(P6) 2000000		Classe S2	/		Classe Q1

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 05/12/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140